

## **Les matériaux linguistiques issus de la mise en discours (récits) et des tentatives de formalisation des langues africaines avant et pendant la colonisation**

Dans le cadre de cette communication, nous nous intéresserons aux langues africaines, telles qu'elles apparaissent dans les écrits des explorateurs et savants européens des siècles derniers. Nous postulons que cette apparition se manifeste sous deux formes : la mise en discours ou la formalisation. La mise en discours consiste à expliquer, à travers des récits, des commentaires ou autres formes de jugements, « la particularité » des langues africaines, le plus souvent jugées sous l'aune des langues occidentales. Quant aux tentatives de formalisation, qu'on appellerait aujourd'hui « codification », consiste à « grammatiser » (à fixer) les langues africaines afin de faciliter leur apprentissage et de mieux les connaître. Ainsi, cette entreprise de mise en forme, constitue-t-elle la base de ce qui est convenu d'être appelé aujourd'hui la linguistique africaine. Les livres choisis pour la constitution du corpus sont écrits par des négociants (Saugnier 1791), administrateurs (Faidherbe, 1875), linguistes (Delafosse 1912), savants (Barth 1861, Bérenger-Féraud 1879), et voyageurs (Pruneau de Pommegorge, 1789, Mollien 1816), etc. L'objectif de cette communication est de s'interroger dans quelle mesure toute cette production écrite sur les langues africaines peut-elle être considérée comme des archives. Et pour qui ?

Nom : FATY

Prénom : Aziz

Institution de recherche : CEPED